

# Collectif national de résistance à Base élèves

## Communiqué de presse



### DÉPÔT DE PLAINTES CONTRE LE FICHER BASE ÉLÈVES LE 9 DÉCEMBRE 2009

Simultanément dans 16 départements, des parents d'élèves déposeront le 9 décembre, au TGI de leur circonscription, une plainte contre X concernant la mise en place de Base élèves, un système de fichage centralisé de la population scolaire.

Malgré l'opposition et la mobilisation de nombreux directeurs, parents et citoyens contre Base élèves, malgré les observations et recommandations du Comité International des Droits de l'Enfant des Nations Unies<sup>1</sup> et les nombreuses prises de position des élus<sup>2</sup>, l'administration continue à imposer Base élèves, sans la moindre consultation, ni avec les parents, ni avec les enseignants. Les directeurs d'école récalcitrants (à ce jour 200 directeurs d'école ont déclaré leur refus d'utiliser Base élèves) sont sanctionnés et d'autres, harcelés, menacés, cèdent aux pressions et renseignent Base élèves souvent contre l'avis d'une partie ou de la totalité des parents concernés.

Les parents d'élèves, ne recevant pas de réponse à leurs questions et revendications, ont décidé d'entamer une action en justice. Conseillé et soutenu par des hommes de loi et notamment par le Syndicat des Avocats de France, le Collectif National de Résistance à Base Elèves a répertorié les différentes atteintes aux lois et conventions relatives à la protection de la vie privée, aux droits de l'Homme et de l'enfant. À ce jour, 1048 parents ont déposé une plainte contre X dans 12 départements.

Base élèves et l'Identifiant National Elève ont été mis en place à marche forcée par le Ministère de l'Éducation Nationale, sans information aux parents et sans leur consentement, et sont imposés aux équipes enseignantes et aux directeurs d'école sous la menace et les pressions. Ce système d'immatriculation et de traçage des enfants n'est pas nécessaire à la gestion des écoles, il est mis en place dans le cadre d'une politique générale de fichage dont les méfaits sont régulièrement dénoncés. Les parents sont de plus en plus nombreux à refuser ce fichage, et cette plainte pénale permettra enfin de faire entendre leurs voix !

Le Collectif National de Résistance à Base Elèves invite les parents d'élèves qui souhaitent participer à ces dépôts à le contacter.

**Le collectif National de Résistance à Base Elèves**

[base-eleves@orange.fr](mailto:base-eleves@orange.fr)

<http://retraitbaseeleves.wordpress.com>

Contact presse : .....

---

<sup>1</sup> **Observations finales du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies :**

[http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/co/CRC.C.FRA.CO.4\\_fr.pdf](http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/co/CRC.C.FRA.CO.4_fr.pdf)

<sup>2</sup> <http://retraitbaseeleves.wordpress.com/2009/09/22/senatrice-borvo-bonnes-questions>